

Jean Gaillard démissionne de ses fonctions de maire

Il reste cependant Conseiller Municipal



Jean Gaillard démissionne de ses fonctions de maire

C'est en fin de la séance du Conseil Municipal tenue ce lundi 24 septembre en soirée que le maire, Jean Gaillard, lors des questions diverses a dévoilé son intention de démissionner de ses fonctions de premier édile de la commune. Il s'est adressé solennellement aux Conseillers Municipaux pour justifier sa décision.

« Je vous informe que j'ai décidé de présenter ma démission de maire auprès de la préfète du Gers. Je vais avoir 80 ans à la fin de l'année, il reste 20 mois avant les prochaines échéances et je ne voudrais pas que cette fin de mandat soit en roue libre. Pavie est la 2ème commune de l'agglomération et la 10ème du département, elle mérite mieux qu'un maire octogénaire. Je crois que la sagesse commande que je laisse ma place. Une procédure se mettra en place pour trouver mon ou ma successeur dans les deux mois à venir ».

L'effet de surprise s'est bien fait ressentir au sein des Conseillers Municipaux qui ont unanimement regretté cette décision mais la respecte. « Vous êtes monsieur le maire, dit en substance une Conseillère Municipale, une personne dynamique, c'est dommage d'arrêter vos fonctions maintenant ».

Ingénieur du génie rural, des eaux et forêts à la retraite et ancien Conseiller Municipal, Jean Gaillard a été élu maire en juin 2006. Il est aussi 2ème vice-président du Grand Auch Cœur de Gascogne en charge de la gestion financière et budgétaire. Durant ses 12 ans de mandat sont à mettre à son actif de grandes réalisations comme la Maison de la culture et tout prochainement la création d'une salle de spectacle. Par la création de lotissement communaux, Jean Gaillard a permis le développement démographique de la commune qui compte aujourd'hui environ 2 500 habitants. Son seul regret sera certainement d'avoir buté sur le projet du contournement de Pavie dont le dossier est sans cesse révisé et cela depuis plus d'une dizaine d'années.



P1480578.JPG